L'ABEILLE

—DE LA—

NOUVELLE-ORLEANS

Journal Quotidien

—AVEC UNE—

EDITION HEBDOMADAIRE

—Paraissant le—

SAMEDI MATIN

—ET—

Renfermant toutes les Matières Publiées pendant la Semaine dans l'Edition Quotidienne.

Edition Hebdomadaire

Un An..... $3 00
Six Mois..... 1 50
Quatre Mois..... 1 00

On s'abonne à la Semaine avec les Porteurs et le Marchande de Journaux.

L'ABEILLE

Publie tous les jours, en outre des matières politiques, littéraires et locales :

Des dépêches Télégraphiques complètes de tous les points des Etats-Unis et de l'étranger ;

Un Bulletin Maritime ;

Une liste des Navires en partance dans les ports étrangers et américains pour la Nouvelle-Orléans ;

Une liste des Navires dans le port de la Nouvelle-Orléans

Un Bulletin Financier ;

Un Bulletin Commercial ;

Les heures de départ et d'arrivée des trains de chemins de fer

Les jours de départ des bateaux à vapeur.

Bureaux et Ateliers,

23 - CHARTRES - 323

L'EDITION HEBDOMADAIRE

réunissant en un seul numéro toutes les nouvelles de la semaine, compte beaucoup d'abonnés et de lecteurs en Europe

Bureaux et Ateliers,

23 RUE DE CHARTRES,

Entre Conti et Bienville

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Charles Emmett Cook.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 73,480— Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons s'il en est ou peuvent en avoir pour lesquelles le compte final présenté par Mme Martha Cook administratrice de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL Greffier — Renee Grant à Grant, avocats.
29 sept—29—oct—3 8

Propriété de John C Naylor, un absent.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans. No 74,400—Division E—Attendu que Frank Zengel, administrateur public, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres de curateur des propriétés de John C. Naylor, un absent, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL Greffier — Cunningham & Cunningham avocats.
29 sept—29—oct 3 8

Propriété de Frederick Ney un absent

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 74,401—Division B—Attendu que Frank Zengel, administrateur public, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres de curateur des propriétés de Frederick Ney un absent, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier. Cunningham & Cunningham avocats. 29 sept—29—oct 3 8

Succession de Catherine Dinnigan,
Veuve de James Finan ou Fannan.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 74 659 — Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées, d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons s'il en est ou peuvent en avoir pour lesquelles le compte final présenté par Steve Brinkmeyer, exécuteur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL Greffier —Fred. Deibel, Jr. avocat
24 sept—24—oct 2 7

Succession de Jean Baptiste Boley,
aussi connu sous le nom de Jean Baptiste Augustin

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 74,245—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons s'il en est ou peuvent en avoir pour lesquelles le compte provisoire et final présentés par Eugene Augustin Boley, comme l'administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL Greffier. Benjamin Ory, avocat.
28 sept. 28—oct 2 7

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTE PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente Importante de Propriétés du Troisième District.

A être offertes et vendues en entier.

Jas J. Reise Co. vs A. J. Sauvee.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le premier district de cette ville, le JEUDI, 20 octobre 1904, à midi.

Les propriétés ci après décrites, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances qui y appartiennent, située dans le troisième district de cette ville, ayant les désignations et mesurements d'après les arpentages faits par L. Duaer, ingénieur civil et voyer, un par J. A. D'Hémecourt, député voyer de ville, (excepté le lot Un dans l'Ilet No 523). Les devis de cette construction ainsi qu'un inventaire de la succession du défunt Manuel Suarez Y. Miranda et femme, fait par devant Félix J. Dreyfous, notaire, le 20 janvier 1903, à m'avoir

1° Deux certains lots de terre, désignés par les Nos Neuf et Dix, dans l'Ilet No 480, borné par les rues Urquhart, Marais, Piété et Louise, mesurant chacun trente et un pieds de face à la rue Piété, par cent dix huit pieds, trois pouces et quatre lignes de profondeur entre lignes parallèles. Le lot Dix se trouvant à une distance de soixante deux pieds de l'encoignure des rues Piété et Urquhart.

2° Un certain lot de terre, d'une forme irrégulière, désigné par la lettre C, dans l'Ilet No 481 borné par les rues Urquhart, Marais, Louise et Clouet, mesurant quarante six pieds sept pouces de face à la rue Urquhart par une première profondeur sur le côté vers la rue Louise de cent vingt quatre pieds sept pouces et une ligne, de là se rétrécissant sur une ligne parallèle à la rue Urquhart trente pieds huit pouces et deux lignes de là une profondeur finale de quarante six pieds dix pouces et cent lignes à la ligne du fond, laquelle a quinze pieds dix pouces et six lignes et une profondeur sur l'autre ligne de côté de cent soixante et onze pieds six pouces.

3° Deux certains lots de terre, désignés Nos onze et douze, dans l'Ilet No 602, borné par les rues Robertson, Villeré, Piété et Désiré, contigus l'un à l'autre et mesurant comme suit : Le et No 12 formant l'encoignure des rues Robertson et Désiré, ayant vingt huit pieds cinq pouces quatre lignes de face à la rue Désiré sur cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles.

4° Cinq certains lots de terre désignés par les Nos 26 27, 28 29 et 30, dans l'Ilet No 604, borné par les rues Robertson, Villeré, Louise et Clouet, et mesurant comme suit : Le lot 26, vingt neuf pieds cinq pouces de face à la rue Robertson, sur cent soixante dix pieds et six pouces de profondeur entre lignes parallèles; et les lots Nos 27, 28, 29 et 30 sont contigus l'un à l'autre et ayant chacun trente et un pieds de face à la rue Clouet, sur cent dix sept pieds dix pouces et quatre lignes de profondeur entre lignes parallèles, le lot No 27 formant l'encoignure des rues Clouet et Robertson.

5° Cinq certains lots de terre désignés par les Nos 12, 13, 14 15 et 16 dans l'Ilet No 654, borné par les rues Claiborne, Robertson, Louise et Clouet, mesurant comme suit : Lots 12, 13 et 14 sont contigus l'un à l'autre et ayant chacun trente pieds de face à la rue Claiborne sur cent soixante dix pieds six pouces de profondeur, entre lignes parallèles, le lot 12 étant à une distance de cent vingt pieds de l'encoignure des rues Claiborne et Louise, et lesdits lots 15 et 16 sont contigus l'un à l'autre et mesurant chacun trente pieds de face à la rue Robertson sur cent soixante dix pieds six pouces de profondeur, entre lignes parallèles. Le lot 16 étant à une distance de cent cinquante pieds de l'encoignure des rues Robertson et Louise.

6° Trois certains lots de terre désignés par les Nos six sept et huit, dans l'Ilet No 655 bornés par les rues Claiborne, Robertson, Piété et Louise contigus les uns aux autres et mesurant chacun trente et un pieds de face à la rue Piété sur cent dix huit pieds, trois pouces et quatre lignes de profondeur. Le lot No 6 étant à une distance de cent vingt quatre pieds deux pouces et six lignes de l'encoignure des rues Piété et Robertson.

7° Un certain lot de terre, désigné par le No quatre, pris de la portion "D" dans l'Ilet No 656, borné par les rues Désiré Claiborne, Robertson et Piété étant à une distance de quatre vingt treize pieds deux pouces et six lignes de la rue Claiborne et mesurant de la trente et un pieds de face à la rue Piété sur cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles.

8° Un certain lot de terre désigné par le No un dans l'Ilet No 522, borné par les rues Urquhart, Villeré, Féliciana et Montégut, sur un plan fait par M. de Young architecte, daté le 13 février 1862, déposé parmi les dossiers de Félix Grima, anciens notaire, lequel lot formant l'encoignure des rues Urquhart et Féliciana et mesurant trente et un pieds cinq pouces et trois lignes de face à la rue Féliciana sur cent quinze pieds de profondeur.

Saisi dans l'affaire ci-dessus
Conditions—Comptant sur les lieux.
H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
McGloin et et Benedict, avocats
16 sept—16 17 23 30—oct 7 14 20

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de jolis meubles de bureau de valeur et de prix (presque neufs), consistant en "Roller Top" et Pupitres plat, Casiers pour livres, Tables d'architecte, Tables et Chaises de bureau, Mappes et Filières de Lettres, etc, Aussi Type-writer et Table de Type-writer, etc.

Administrateurs du Tulane Educational Fund vs Knox, George S Co

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No 74,080 — En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée je procéderai à vendre à l'enchère publique, aux lieux ci-après désignés LUNDI, le 10 octobre 1904, à 10 30 heures A. M. la propriété ci après décrite, à savoir—

Dans mon entrepôt rue Ste Anne, entre les rues Royale et Chartres.

Un lot assorti de meubles de bureau, etc., incluant typewriter, etc., d'après inventaire enregistré.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
H. B. McMURRAY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans
Charles J. Demechaud, avocat pour les plaignants
24 sept—29—oct 5 10

ANNONCE JUDICIAIRE.

T J Verhabem & Bro vs Wm Johnson.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 74,147—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le premier district de cette ville, le JEUDI, 6 octobre 1904, à midi, de la propriété ci-après décrite à savoir

Tous les droits, titre et intérêt de Wm J. Johnson (ou William Johnson) dans et en un procès intitulé F. Rivers Richardson versus William Johnson, No 72,039 au dossier de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans lequel il prie pour la nullité du jugement dans ce procès exécuteire rendu le 11 novembre 1903 et réclame la possession de toute la propriété vendue sous ledit procès exécuteire et les produits et revenus de ladite propriété, et aussi quelque soit l'intérêt ledit Wm J. Johnson (ou William Johnson) pourrait avoir dans la propriété décrite dans sa pétition enregistrée dans ledit procès le 18 juillet 1904.

Saisi dans l'affaire ci-dessus
Conditions—Comptant sur les lieux.
H. B. McMURRAY.
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
Edw. P. Kleinert, avocat pour les plaignants
8 sept—2 3 9 16 23 30—oct 6

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente d'une Belle Propriété Résidence de Valeur dans le Sixième District.

Connue comme le No 3934 rue Chestnut, entre les rues Austerlitz et Constantinople.

Grande Terrasse.

Mutual Building and Homestead Association vs Mme Martha Nelson, femme de James Z. George et James Z. George.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 74,117—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre Gravier et Union, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 29 septembre 1904, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Deux certains lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, votes, servitudes et avantages qui y appartiennent situés dans la ville de la Nouvelle Orléans, dans le quatrième district de cette ville, dans l'Ilet No 266 borné par les rues Chestnut, Austerlitz, Constantinople et Camp, désignée comme lots douze et D, d'après un plan du C. Upton Lewis, député voyer de ville, daté le 4 septembre 1894, et annexé à un acte passé devant H. C. Leake, notaire en cette ville, daté le 21 mai 1895, lesdits lots sont bornés et mesurant comme suit, à savoir : Le lot D est situé et commence à une distance de quatre vingt dix pieds de l'encoignure des rues Chestnut et Constantinople et mesurant trente pieds de front à la rue Chestnut sur cent dix sept pieds de profondeur, entre lignes parallèles et ledit lot No Douze contigu audit lot D sur le côté le plus près de la rue Austerlitz et mesurant trente pieds de face à ladite rue Chestnut sur cent soixante pieds de profondeur entre lignes parallèles; ledit lot D est composé des parties des lots originaux Nos 7, 8, 9, 10 et 11 et ledit lot No Douze comprenant le tout du lot original No Douze.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
H. B. McMURRAY.
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
Carroll & Carroll, avocats pour les plaignants
27 août—27—sept 2 9 16 23 29

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de valeur du Quatrième District

Connue comme le No 526 rue Philip.

Richard T Burke vs Ambrose J. Brennan

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans. No 52 283—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 13 octobre 1904, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un lot de terre avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Philip, Annonciation, Première et Laurel, désigné comme lot No Deux cent trente sept sur un plan de H Grant, voyer, le 22 février 1844, mesurant vingt neuf pieds dix pouces trois lignes sur la rue Philip sur cent vingt sept pieds dix pouces cinq lignes et demie de profondeur.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
W. S. Hero, avocat pour le plaignant.
9 sept—9 16 23 30—oct 7 13

EPARGNEZ DU TEMPS

—ET DE—

L'ARGENT

En Achetant Chercher de Suite un Exemplaire de

L'Annuaire de Soards

DE 1904,

QUI VIENT DE PARAITRE.

Il contient plus de CHANGEMENTS et de NOUVEAUX NOMS qu'en aucune année précédente. Vous me verez du temps, de l'argent et de l'ennui en vous procurant de suite un exemplaire. Les anciens sont inutiles

Payez Donc ! Il ne Coûte que 1 3-4 Cents par Jour, Etant à $6.00 pour 365 Jours

Prix local $6.00 par express. $6.40. expédié au reçu du prix.

—AUSSI UN—

ANNUAIRE COMMERCIAL.

PRIX $1 00 y Compris l'Affranchissement

Cette publication étant faite par souscription, il n'y a qu'un nombre limité d'exemplaires en vente, qui sont ceux de souscripteurs délinquants.

SOARDS DIRECTORY CO., LTD. Editeurs, Chambres 35 et 36 606 Allée Commerciale Coin de la rue Camp.
12 fév

VENTES A L'ENCAN

W. H. Fitzpatrick

ATTENTION :
SPECULATEURS ET PLACEURS.
LA MEILLEUR OCCASION DE LA SAISON

Vente en partage de deux lots de terre dans la paroisse de St Bernard.

In re Bertha Berns, née Poesch et al. versus Magdalena Poesch, une mineure.
No 618 du Dossier de la vingt neuvième Cour Judiciaire de District pour la paroisse de St Bernard, Etat de la Louisiane.

PAR W. H. FITZPATRICK, Encanteur—Bureau 824 rue Common — MARDI, le 25 octobre 1904 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne il sera vendu en vertu d'un jugement de l'Hon. Albert Estopinal Jr juge de la Vingt Neuvième Cour Judiciaire de District pour la paroisse de St Bernard, Etat de la Louisiane, signé en Cour ouverte le 27 août 1904, dans le procès intitulé Bertha Berns, née Poesch, et al, versus Magdalena Poesch, une mineure, ledit jugement décrétant un partage par limitation et en vertu d'un ordre daté le 15 septembre 1904 rendu par l'Hon. juge John St. Paul, de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, agissant pour l'Hon Geo. H. Théard, juge de la Division E maintenant absent en congé, dans l'affaire intitulée Léonora Poesch et als, vs Magdalena Poesch, une mineure, No 63 097 du dossier ledit ordre fixant les termes de la vente de l'intérêt d'un tiers de ladite mineure Magdalena Poesch, il sera vendu la propriété ci-après décrite, à savoir—

Deux lots de terre situés dans la paroisse de St Bernard, avec tous les droits votes, privilèges et avantages lui étant appartenant, lesdits lots ont numérotés de quinze à vingt cinq inclusivement, consistant de 15 lots dans chaque ilet.

L'ilet No 15 est borné par les rues Claiborne, Prosper, Angela et les Casernes des Etats Unis la dernière étant la ligne de division séparant la paroisse d'Orléans de la paroisse St Bernard.

L'ilet No 16 borné par les rues Prosper, Solidelle, Angela et les Casernes des Etats Unis.

L'ilet No 17, borné par les rues Solidelle, Josephine, Angela et les Casernes des Etats Unis.

L'ilet No 18, borné par les rues Joséphine, Célestine, Angela et les Casernes des Etats-Unis.

L'ilet No 19, borné par les rues Célestine, Génie, Angela et les Casernes des Etats Unis

L'ilet No 20 borné par les rues Génie, Libéraux ou Libéral, Angela et les Casernes des Etats-Unis.

L'ilet No 21 borné par les rue Libéraux ou Libéral, Force Angela et les Casernes des Etats-Unis

L'ilet No 22 borné par les rues Force, Vertu, Angela et les Casernes des Etats Unis

L'ilet No 23 borné par les rues Vertu, Magistrat, Angela et les Casernes des Etats Unis.

L'ilet No 24 borné par les rues Magistrat, Law Angela et les Casernes des Etats Unis

L'ilet No 25 borné par l'avenue Florida, les rues Law Angela et les Casernes des Etats Unis

Lesdites descriptions et subdivisions étant en conformité à un plan de J. D Hémécourt, déposé en l'étude de A. E. Bienvenu, ancien notaire sous le No 89 et d'après le devis de situation fait par Alf. Théard, ingénieur civil, pour la paroisse d'Orléans, daté le 26 mai 1904

Conditions—Comptant l'acquéreur devant payer les taxes pour 1904 (s'il y en a), faire un dépôt de 10 pour cent au moment de l'adjudication payant également pour l'acte de vente pardevant John Hassich Jr, notaire
24 sept—24 25—oct 2 9 16 23 25

Denis, Danziger & Tessier.

—:0:—

ANNONCE JUDICIAIRE

VENTE EN PARTAGE

Bon Cottage Double, 1835 et 1837 rue Marais,

Entre les rues Bourbon et St Antoine.
Weisler, vs Mme Carrie Hitte, femme de Hugh Oelser, et als.
No 73 369—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

EN vertu d'un jugement rendu et signé le 19 septembre 1904 par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la susdite Cour, Division E, dans l'affaire ci-dessus intitulée, il sera vendu à l'enchère publique.

PAR DENIS DANZIGER & TESSIER, J. C. Denis, encanteur—Bureau No 134 rue Carondelet—MARDI, le 25 octobre 1904, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, la propriété ci-après décrite à savoir :

Un certain lot de terre situé dans le troisième district de cette ville, dans l'Ilet, borné par les rues Marais, St Antoine et Urquhart, désigné par le No 21 et mesurant 32 pieds de face à la rue Marais sur 64 pieds de profondeur plus ou moins. Les améliorations sont désignées par les Nos 1825 et 1827 rue Marais, et comprenant un cottage double contenant de chaque côté 3 chambres, cabinet, galerie, citerne, etc., dans un bon voisinage près de tous les avantages.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance en billets de un et deux ans portant 8 pour cent d'intérêt par an, toutes les clauses usuelles, et l'acquéreur devant payer les taxes de 1904, 10 pour cent au moment de l'adjudication. L'acte de vente pardevant Thomas D. Flynn, notaire, aux frais de l'acquéreur.
Salomon Wolff, avocat.
28 août—28—sept 4 11 18 25 29

ANNONCE JUDICIAIRE

Bon Cottage Double en Bois.

832 et 834 rue Espagne,

Entre les rues Dauphine et Bourgogne.

Succession de Andrew R. Lessing.

No 74,102—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR DENIS DANZIGER & TESSIER—J. C. Denis, encanteur, bureau No 134 rue Carondelet.—JEUDI, le 29 septembre 1904, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu de l'ordre daté le 26 août 1904, de l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la susdite Cour, Division D, agissant pour l'Hon. F. D. King, juge de ladite Cour, Division B maintenant absent en congé, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Espagne, Craps (maintenant Bourgogne), Grands Hommes (maintenant Dauphine) et Mandeville, et mesurant 31 pieds 9 pouces 6 lignes de face à la rue Espagne sur une profondeur de 63 pieds 11 pouces 3 lignes, étant une portion du lot original 218 et commençant à une distance de 28 pieds 2 pouces de l'encoignure, le demi lot original de terre duquel ce morceau forme une partie, mesurant 60 pieds de face sur chacune des rues Espagne et Craps. Les améliorations comprenant un cottage double à un étage en bois avec mansarde, désigné par les Nos 832 et 834 rue Espagne contenant de chaque côté 4 chambres, cabinet, citerne etc., dans un bon voisinage et qui se loueront toujours bien.

Conditions—Un tiers ou plus comptant et la balance, s'il y en a, en un crédit de 1 ou 1 et 2 ans à l'option de l'acquéreur, la portion de crédit devant être démontrée par des billets de l'acquéreur à son propre ordre et par lui endossés, portant 8 pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, garantis par hypothèque spéciale et liens de vendeur et privilège sur la propriété vendue, avec pacte de "non alienando" toutes les clauses usuelles de sécurité, cinq pour cent honoraires d'avocat en cas de procès pour forcer la collection des billets, la propriété devant être assurée et la police transférée au porteur des billets, et l'acquéreur devant payer au dessus et en plus du montant de son enchère toutes les taxes dues et exigibles dans l'année 1904 10 pour cent au moment de l'adjudication.

L'acte de vente pardevant Mercer W. Patton, notaire, aux frais de l'acquéreur.
Salomon Wolff, avocat.
28 août—28—sept 4 11 18 25 29

Succession de S. M. Chamberlain.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 74,370—Division E—Attendu que Gertrude Patterson Chamberlain, veuve de Silas McKeen Chamberlain, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu S. M. Chamberlain, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—Harvey E Ellis avocat.
24 sept—24 25—oct 3

VENTES A L'ENCAN.

J. L. Onorato.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Maison en briques à deux étages,

229 rue Nord Villeré (Ilet Iberville, Robertson et Bienville.)

A l'Encan, Mardi, le 11 octobre 1904.

SOUS et en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D dans l'affaire de la succession de Veuve Edmond Lagrosse, dossier No 74,186, ledit ordre daté et signé le 9 septembre 1904 et adressé à Joseph L. Onorato encanteur, je vendrai à l'enchère publique, MARDI, le 11 octobre 1904, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, Nouvelle Orléans, la propriété ci-après décrite.

Un certain lot ou portion de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits votes et privilèges lui donnant y appartenant, ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Deuxième District de cette ville dans l'Ilet borné par les rues Bienville, Villeré, Iberville ou Douane, et Robertson, et étant une portion du côté de la rue Iberville ou Douane de cette portion du lot original trois, d'après un plan dressé par Depouilly, daté le 19 janvier 1836, et déposé en l'étude de G. LeGardeur, notaire, et mesurant en mesure américaine, vingt six pieds dix pouces et trois lignes de face à la rue Villeré, sur soixante trois pieds onze pouces de profondeur entre lignes parallèles

Conditions—Comptant, l'acquéreur assumant le paiement des taxes de l'année 1904 en plus et au-dessus du prix de l'adjudication, l'acte de vente devant être aux frais de l'acquéreur et devant être passé pardevant Robert Legier, notaire Un dépôt de 10 pour cent doit être fait au moment de l'adjudication avec

J. L. ONORATO, Encanteur et Agent de Propriétés Foncières, Bureau, 303 rue Baronne, coin Gravier. Walker L. Gleason, Esq., avocat.
10 sept—10 11 18 25—oct 2 9 11

ANNONCE JUDICIAIRE.

COTTAGE DOUBLE, Nos 2416-18 RUE MELPOMENE.

A L'ENCAN, MARDI, 4 OCTOBRE 1904.

SUCCESSION DE JOSEPH C. RAYMOND.

No 71,930—COUR CIVILE DE DISTRICT, PAROISSE D'ORLEANS — DIVISION E

EN VERTU d'un ordre de l'Hon. Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans, Division E, ledit ordre daté et signé le 24 août 1904, et adressé à Jos. L. Onorato, encanteur, je vendrai à l'enchère publique, le MARDI, 4 octobre 1904, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne—

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, votes, etc., situé dans le Premier District de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Melpomène Howard, Frenet et Terpsichore, désigné par le numéro huit sur un plan par G. T. Dumbar, voyer et mesurant trente et un pieds neuf pouces et cinq lignes de face à la rue Melpomène sur cent vingt sept pieds neuf pouces de profondeur, entre lignes parallèles.

Les améliorations consistant en un cottage double connu comme Nos 2416-18 rue Melpomène.

Conditions—Un tiers ou plus comptant et la balance s'il y en a, en un crédit de un et deux ans la portion de crédit de ladite vente devant être démontrée par des billets de l'acquéreur à son ordre et par lui endossés portant huit pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, garantis par hypothèque spéciale et lien de vendeur et privilège sur la propriété vendue avec le pacte de "non alienando" et toutes les clauses usuelles de sécurité, dix pour cent honoraires d'avocats en cas de procès la propriété devant être assurée par l'acquéreur, et la police d'assurance devant être transférée au porteur des billets, et l'acquéreur devant payer au dessus et en plus du montant de son enchère toutes les taxes dues et exigibles sur la propriété pour l'année 1904. L'acquéreur devant payer pour l'acte de vente pardevant E. M. Stafford notaire et déposer 10 pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication, avec

J. L. ONORATO.
Courtier de Propriétés Foncières et Encanteur, bureau 303 rue Baronne, à l'encoignure de la rue Gravier.
F. A. Lambert, avocat
2 sept—2 4 11 18 25—oct 2 4

Denis, Danziger & Tessier.

—:0:—

ANNONCE JUDICIAIRE

LE COTTAGE SIMPLE.

900 rue Dublin, encoignure Burthe.

George N. Fischer et als vs Mlle Julia Long et als

No 73,211—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DENIS DANZIGER & TESSIER J. C. Denis, Encanteur—Bureau 134 rue Carondelet, JEUDI, le 27 octobre 1904 à 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu le 8 juin 1904 et signé le 14 juin 1904, par l'Hon. Fred. D. King, juge de la susdite Cour, Division B et d'un ordre et jugement rendu en cour ouverte le 23 août 1904, et le jugement signé en cour ouverte le 30 août 1904, par l'Hon W. B. Sommerville, juge de ladite Cour, Division D, il sera vendu à l'enchère publique, la propriété ci après décrite, à savoir :

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, droits votes, privilèges y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Quatrième District de cette ville désigné par le numéro huit (8) de l'Ilet borné par les rues Camp, Félicité Ste Marie et Nouveau Camp, et mesurant trente pieds de face à la rue du Camp, cent sept pieds dix pouces de profondeur sur une ligne de côté, quatre vingt dix pieds six pouces de profondeur sur l'autre ligne de côté et vingt quatre pieds huit pouces de largeur dans le fond et façade sur la rue Nouveau Camp.

Les améliorations comprenant une résidence en bois à deux étages couverte en ardoises, contenant galeries sur la façade et dans le fond, et à peu près sept chambres, citerne et hangar etc

Conditions—Comptant, l'acquéreur devant assumer les taxes pour 1904, et faire un dépôt de 10 pour cent comptant avec l'encanteur.

L'acte de vente pardevant E. J. Maloney, notaire, aux frais de l'acquéreur.
11 sept—11 18 25—oct 2 9 13

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

—:0:—

ANNONCE JUDICIAIRE

Propriété de Valeur Améliorée du Cinquième District.

Portant le No Municipal 1312 rue Tèche.

Mutual Building and Homestead Association vs Charles H. Robbins.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 74 249 — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 20 octobre 1904, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir.

Deux certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, votes, privilèges et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant situés dans le cinquième district municipal de cette ville, dans l'ilet compris entre les rues Tèche, (anciennement Monroe), Lamarque (anciennement Lapeyrouse) et De Armas, et l'avenue Brooklyn (anciennement rue Madison), ci-devant désignés comme ilet No 7 de la ville de McDonoghville, sur un plan dressé par L. Pilié voyer, et déposé en le bureau de Charles E. Fortier, anciennement un notaire en cette ville, comme plan No 30 du Livre des plans No 1, et maintenant désignés comme ilet No 215 sur un croquis fait par A. De Armas, député voyer de ville le 14 juillet 1887 et annexé à un acte passé en le bureau de E. Bouny anciennement un notaire public en cette ville le 16 juillet 1887, lesquels dits lots sont désignés par les numéros dix huit et dix neuf sur ledit croquis et mesurant chacun en mesure américaine trente et un pieds onze pouces cinq lignes de face à la rue Tèche (anciennement Monroe) sur les profondeurs suivantes, à savoir lot No 18 à cent cinquante neuf pieds dix pouces et deux lignes de profondeur, et le lot No 19 à cent vingt sept pieds dix pouces et cinq lignes de profondeur entre lignes égales et parallèles.

Saisi dans l'affaire ci dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
H. B. McMURRAY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans
Carroll et Carroll, avocats
17 sept—17 23 30—oct 7 14 20

E. A. ANDRIEU

—Successeur de—

MOCHEBEAU & ANDRIEU

AGENT D'AFFAIRES.

628 rue Gravier

VENTES A L'ENCAN.

E. A. Carrère.

ANNONCE JUDICIAIRE

Cottage Double et Cinq Lots,

Au coin des rues Annonciation et Peniston.

Jeudi, le 29 Septembre 1904,

A MIDI.

Succession de Mme John Maher.

No 74,045—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division D

PAR ERNEST A. CARRERE, Encanteur, bureau 806 rue Perdido—JEUDI, le 29 septembre 1904 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne dans le premier district de cette ville, en vertu de et conformément à un ordre issu, daté et signé le 25 août 1904, par l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, je procéderai de vendre à l'enchère publique la propriété ci-après décrite, à savoir

1° Deux certains lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les droits, votes, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque sorte en dépendant, situés dans le sixième district de cette ville, dans l'ilet numéro cent cinquante deux, borné par les rues Peniston, Annonciation, Général Taylor et Laurel, désignés comme lots Nos quatorze et quinze sur un plan de Faubourg St Joseph, dressé en l'étude du feu James Graham, notaire, comme le plan No 140, lesdits lots sont contigus et mesurant chacun vingt neuf pieds cinq pouces de face à la rue Annonciation, sur une profondeur de cent dix pieds entre lignes parallèles.

Les améliorations comprenant un cottage double, couvert en ardoises contenant 2 chambres, hangar, citerne et grande cour, etc., de chaque côté et connu comme 3811-3815 rue Annonciation.

2° Un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, etc., et les droits, votes, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Quatrième District de cette ville désigné par le numéro huit (8) de l'ilet borné par les rues Camp, Félicité Ste Marie et Nouveau Camp, et mesurant trente pieds de face à la rue du Camp, cent sept pieds dix pouces de profondeur sur une ligne de côté, quatre vingt dix pieds six pouces de profondeur sur l'autre ligne de côté et vingt quatre pieds huit pouces de largeur dans le fond et façade sur la rue Nouveau Camp.

Les améliorations comprenant une résidence en bois à deux étages couverte en ardoises, contenant galeries sur